

Programme de formation C3FLU

code RS 5770
code certif info 112761

Mis à jour le 17.11.25

CONSEILLER À LA SÉCURITÉ | ADN 1.8.3 | Transport de matières dangereuses Formation de Spécialisation de base initiale (C3FLU) ADN 3 jours | 21h00 | Présentiel

Cette formation répond aux exigences des chapitres 1.3 et 1.8.3.8 de l'ADN

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne préparant l'examen initial ou recyclage de conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses par voies fluviales.

Avoir participé à la formation APTH C4IB9 et, selon le cas, C2IS9, C2IS2, C2IT9 (module TC), C2IT2 ou C2IS1.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Acquérir les connaissances spécifiques au transport fluvial
- Approfondir le contenu des différentes parties de l'ADN au travers d'exercices
- Comprendre la relation directe qui existe entre l'ADN et l'ADR (parties 4 et 6)
- Se familiariser avec le principe des QCM
- Savoir répondre à une étude de cas

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le stagiaire aura acquis les connaissances lui permettant de passer l'examen de conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par voies fluviales.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Présentation Multimédia | Méthodes pédagogiques : Théorie = 20%, Exercices = 80% | Livret de stage Powerpoint.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation avec des QCM (corrections à chaud)
- Études de cas (corrections à chaud)

FIN DE FORMATION

- Remise d'une attestation de formation
- Le stagiaire peut accéder à des modules de spécialisations

ENCADREMENT

Formateur (CSTMD) disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

Programme de formation C3FLU

code RS 5770
code certif info 112761

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

ACCESSIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : info.handicap@apave.com

PROGRAMME	
1 ^{ère} JOURNÉE (7h) 8h30 – 17h00	
ACCUEIL	Présentation du programme, tour de table
PRÉSENTATION DE LA RÉGLEMENTATION	- L'ADN (structure et parties) - L'annexe III de l'arrêté TMD - Les généralités de l'ADN
ANALYSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ADN PARTIE PAR PARTIE	Exercices de recherche d'information dans l'ADN, portant en particulier sur : - Les exemptions - La signalisation - Les règles de chargement - Les limitations de chargement - Les différents types de bateaux - Les règles de construction Chacun des thèmes ci-dessus est passé en revue, en lien avec l'arrêté français TMD.
2 ^{ème} JOURNÉE (7h) 8h30 – 17h00	
TABLEAUX A, B ET C	- Présentation des tableaux - Comprendre et savoir lire les tableaux - Méthodologie de recherche des informations
APPLICATION PRATIQUE	Questions minutes, épreuve individuelle réalisée dans les conditions de l'examen : QCM de 50 questions
SATISFACTION	Pour les stagiaires en recyclage
FIN DE LA FORMATION POUR LES STAGIAIRES EN RECYCLAGE	
3 ^{ème} JOURNÉE (7h) 8h30 – 17h00 RÉSERVÉE AUX STAGIAIRES EN INITIAL	
INITIATION AUX ÉTUDES DE CAS	Exercices individuels (corrections)
VÉRIFICATION DES ACQUIS	Épreuve individuelle réalisée dans les conditions d'examen, études de cas (corrections)
SATISFACTION	Pour les stagiaires en initial
SYNTHÈSE	Questions, synthèse
FIN DE LA FORMATION	